

Historique du Calvaire du lac Saint-Augustin

Fiduciaires depuis 1734 pour les Pauvres de la seigneurie de Demaure, les Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec ont fait ériger, en 1747, un calvaire et son corpus à proximité du chemin du Roy et de la côte conduisant au moulin à farine, au sud-ouest du lac Saint-Augustin. Il a occupé ce lieu jusqu'en 1939. À la suite d'un important éboulis, il a été déménagé à proximité de l'école du rang du lac. En 1977, un fort vent a écrasé l'édicule; il n'a pas été reconstruit. Le corpus a été épargné; il est conservé depuis dans l'église de Saint-Augustin. Il est classé par le ministère de la Culture du Québec. Pendant 230 ans, le Calvaire du lac a été, pour la collectivité, un témoin de la foi et un point de repère sur le chemin du Roy, à l'ouest de Québec.

Le Calvaire du lac est répertorié dans pratiquement toutes les publications sur le patrimoine religieux au Québec. Il est bien documenté. Sœur Claire Gagnon, elle-même augustine, lui a consacré sa thèse de baccalauréat, publiée en 1972. Intitulée « Calvaire de Saint-Augustin et l'Hôtel-Dieu de Québec », elle demeure la principale référence compte tenu de la qualité de ses sources.

Ce calvaire est souvent présenté comme le premier construit en Nouvelle-France. Une croix est d'abord dressée, en 1741, « *au bout de la Cote du moulin...* », et, en 1747, un Christ y est fixé. Voici ce qu'a écrit la sœur économe de l'Hôtel-Dieu, Geneviève Duplessis dans le registre des revenus et dépenses pour 1747 : « *Ce fut aussi pour notre consolation que le 14 septembre, jour de la feste de l'Exaltation de la Ste Croix de cette année 1747 le Christ fut placé dans le petit Calvaire en haut de la cote du moulin de St Augustin sur le domaine des Pauvres.* » Situé sur le chemin du Roy, il devint un jalon incontournable.

Dès 1759, il est fait mention du Calvaire de Saint-Augustin, par le chevalier de Lévis qui prend le commandement des troupes françaises après la mort de Montcalm sur les plaines d'Abraham. En septembre, « *il laisse un détachement à Pointe-aux-Trembles (Neuville) et au Calvaire de Saint-Augustin puis retraite sur la Jacques-Cartier...* »

Célèbre, le calvaire a donné son nom au lac dès le début du XIXe siècle. En 1873, dans le premier plan cadastral de la municipalité de la paroisse de Saint-Augustin, le lac du Calvaire-est clairement identifié.

À proximité, une portion du chemin du Roy, qui deviendra plus tard le chemin St-Félix, a porté pendant des décennies le nom de chemin du Calvaire.

Figure 2 : Carte Bouchette 1831

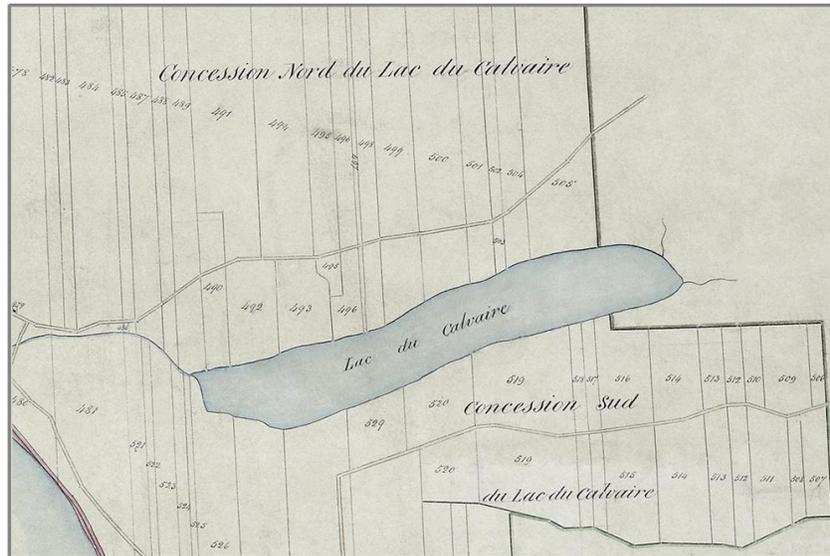


Figure 3 : Cadastre 1873

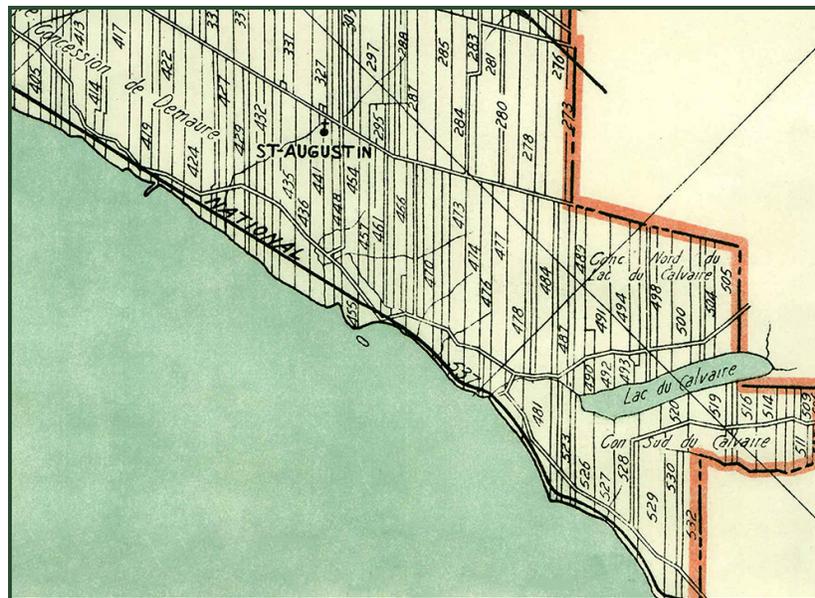


Figure 4 : Carte 1925

Le calvaire est alors constitué d'une croix et d'un corpus dont le sculpteur est inconnu. Pour le protéger, l'ensemble est recouvert d'un édicule (ou dais). Un calvaire semblable, avec dais, construit par Pierre Jobin, vers 1850, se trouve dans le rang des Mines.

« Au milieu du XIXe siècle, les hospitalières consentirent à le (calvaire du lac) céder à la fabrique de Saint-Augustin, à condition que celle-ci continue à en

assurer l'entretien. » (p. 286, L'Église catholique, le grand héritage) Au fil des décennies, il a été l'objet de plusieurs travaux d'entretien et de restauration. Il a été réparé en 1797 et une importante restauration de l'édicule a été réalisée en 1885 par un habile artisan local, Félix East, qui a contribué, avec son père Charles, au travail de la voûte de l'église.

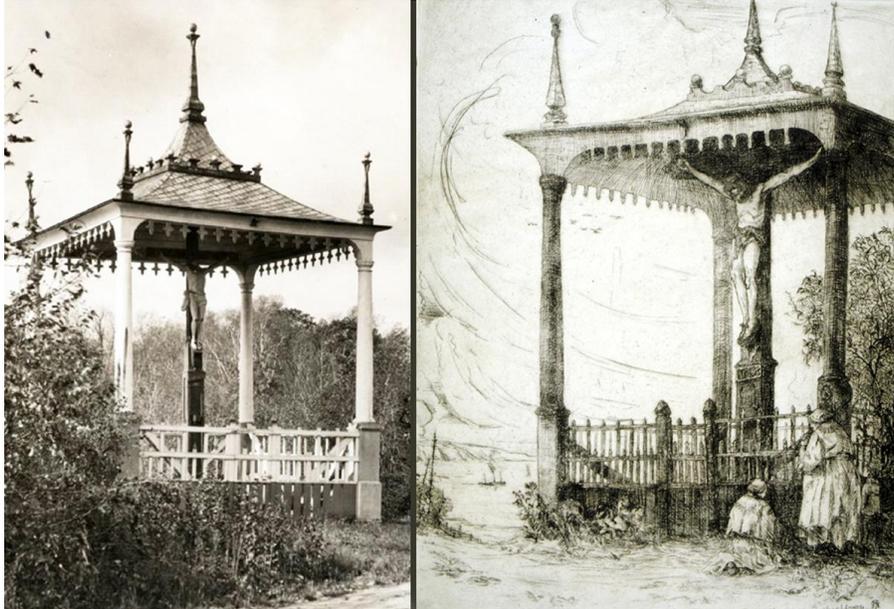


Figure 5 : Calvaire du lac en 1927 Figure 6 : Calvaire, eau forte Neilson, 1916

Une autre restauration est effectuée en 1931, simplifiant la décoration. À la suite du glissement de terrain survenu en 1939, le calvaire est déménagé près de l'école du rang du lac. Il demeure bien visible de tous les passants puisque le chemin du Roy est également déplacé à proximité.



Figures 7 et 8: Calvaire vers 1950, près de l'école

En 1977, lorsque l'édicule s'effondre, le conseil de Fabrique ne prend aucune initiative pour sa restauration, mais il sauve le corpus. Les calvaires et les croix de chemin sur le territoire d'une paroisse sont habituellement sur des terrains privés et sous la responsabilité « morale » des paroissiens du secteur. Aucune initiative de reconstruction n'est venue de leur part. Le Calvaire du lac avait été officiellement donné par les Augustines à la Fabrique de Saint-Augustin pour qu'elle en assume l'entretien et la pérennité. Mais les priorités étaient ailleurs en 1977.

Rédaction : Bertrand Juneau
Montage photographique : Michel Gilbert